



## **Commission des Forêts d'Afrique Centrale**

*Une dimension régionale pour la conservation  
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

# **Plan de Travail Annuel du Secretariat Exécutif de la COMIFAC**

Janvier – Décembre 2013

ACRONYMES ET ABREVIATIONS.....3

I- INTRODUCTION.....4

II- CADRE LOGIQUE DU PLAN D’ACTIONS BIENNAL 2013-2014 DU SECRETARIAT EXECUTIF DE LA COMIFAC.....6

III- MATRICE DE PLANIFICATION DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2013 DU SECRETARIAT EXECUTIF DE LA COMIFAC .....8

IV- ESTIMATION DES MOYENS FINANCIERS A METTRE EN ŒUVRE.....27

## ACRONYMES ET ABREVIATIONS

ACDI	Agence Canadienne du Développement International
ACTO	Amazon Cooperation Treaty Organization
AFD	Agence Française de Développement
AFLEG	Application des Réglementations Forestières et Gouvernance en Afrique
ADIE	Agence Intergouvernementale pour le Développement de l'Information Environnementale
APA	Accès et Partage des Avantages Issus de l'exploitation des ressources Génétiques
APT	Aires Protégées Transfrontalières
APV	Accords de Partenariats Volontaires
ASEAN	Association of Southeast Asian Nations
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BMU	ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire
CARPE	Programme Régional pour l'Environnement en Afrique Centrale
CCD	Convention sur la Lutte contre la Désertification
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEFDHAC	Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CIFOR	Centre for International Forestry Research
CIRAD	Centre International pour le Recherche Appliquée et le Développement
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CNC	Coordinations Nationales COMIFAC
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
COP	Conférence des Parties
EDF	Etat des Forêts du Bassin du Congo
EFBC	écosystèmes forestiers du bassin du Congo
ERAIFT	École régionale post-universitaire d'Aménagement et de Gestion intégrés des Forêts et Territoires tropicaux
FAO	Programme des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FTNS	Fondation pour le Trinational de la Sangha
GDF	Gestion durable des forêts
GTCCC	Groupe de Travail Convention sur les Changements Climatiques
GTCCD	Groupe de Travail Convention sur la Lutte Contre la Désertification
GTBAC	Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Coopération technique allemande)
IIASA	l'Institut International de Sciences et Analyses Appliquées
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
IUCN-PACO	Union Internationale pour la Conservation de la Nature - Programme pour l'Afrique Centrale et Occidentale
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
MFS	Mécanisme de Financement Sécurisé
MRV	Mesure, Rapports et Vérification
MSP	Medium Size Project
OAB	Organisation Africaine du Bois
OCFSA	Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage en Afrique
OFAC	Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale
PACEBco	Programme d'appui à la conservation des écosystèmes du bassin du Congo
PASR LCD/AC	Programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification
PFBC	Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (F-PFBC : Facilitation canadienne)
PFNL	Produits forestiers Non Ligneux
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
POPC	Plan d'opérations Triennal du Plan de Convergence
PTA	Plan de Travail Annuel
RAFM	Réseau Africain des Forêts Modèles
RAPAC	Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale
REDD	Réduction des Emissions Issues de la Dégradation et la Déforestation
RIFFEAC	Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale
SBSTTA	Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
TRAFFIC	Wildlife Trade monitoring network
TRIDOM	Trinational Dja-Odzala-Minkebé
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
USAID	Agence des États-Unis pour le Développement International
USFS	Service Forestier Américain
WRI	World Resource Institute
WWF	Fonds Mondial pour la Nature

Instituée en 2005, la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) est une organisation sous-régionale qui a pour mandat d'orienter, d'harmoniser et de suivre les politiques forestières d'Afrique Centrale. Conformément à son Traité constitutif, le Secrétariat Exécutif est l'organe d'exécution chargé de coordonner et de suivre les différentes stratégies et initiatives du secteur forêts et environnement développées dans la sous-région. En effet, sur la base du Plan de Convergence sous-régional adopté en février 2005 par les Chefs d'Etat d'Afrique Centrale, différentes initiatives sont développées et mises en œuvre aux échelles nationale et sous-régionale.

C'est à ce titre que le Secrétariat Exécutif veille à la cohérence des actions menées et rend compte au Conseil des Ministres en charge des forêts et de l'environnement des pays de l'espace COMIFAC, de l'état d'avancement de toutes les initiatives et de leur cohérence avec les différents axes stratégiques du Plan de Convergence. Toutes les interventions de la COMIFAC sont ainsi planifiées en collaboration avec les différents partenaires intervenant dans ce secteur, afin d'avoir une meilleure visibilité pour l'atteinte de ses objectifs. Dans cette optique, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC définit tous les deux ans son Plan d'actions biennal. C'est dans ce cadre que le plan d'actions biennal 2013-2014 du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a été adopté par le Conseil des Ministres de la COMIFAC au cours de sa 7<sup>ème</sup> session ordinaire tenue le 21 novembre 2012 à N'Djamena au Tchad.

Le présent document présente les actions à mener en 2013 par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC avec les appuis des partenaires. Il découle du Plan d'actions biennal 2011-2012.

Ce plan de travail annuel 2013 a été élaboré au cours d'un atelier de planification organisé du 21 au 23 janvier 2013 à Bafoussam au Cameroun. Celui-ci a tenu compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan de travail annuel 2012.

Il ressort des leçons apprises en 2012 que l'équipe du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC s'est mobilisée et obtenue des partenariats et des financements qui lui ont permis de mener un certain nombre d'activités. Parmi celles-ci, l'on peut relever la finalisation du processus d'évaluation du plan d'opérations triennal 2009-2011 du Plan de Convergence, la révision et la mise en œuvre du plan de communication de la COMIFAC, la publication et diffusion du rapport sur l'État des Forêts 2010, le lancement du processus d'opérationnalisation de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC), l'appui à l'organisation du 7<sup>ème</sup> Forum de la CEFDHAC, la formulation des positions communes concertées, la préparation et la participation active aux échéances et négociations internationales, ou encore la coordination et/ou la supervision d'une dizaine de programmes et projets sous-régionaux.

Au regard des expériences du précédent plan annuel du Secrétariat Exécutif, et pour lequel le taux de réalisation de l'atteinte des résultats n'a pas toujours été à la hauteur des attentes, le présent plan d'actions se veut plus réaliste. Il est axé sur les composantes ci-après :

- Planification, suivi et évaluation de la mise en œuvre du Plan de Convergence
- Communication, concertation et renforcement capacités
- Dialogue international sur les forêts-environnement et promotion de la COMIFAC
- Coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence et partenariats
- Réunions statutaires de la COMIFAC
- Coordination et gestion du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC

Ce plan de travail s'articule autour des rubriques suivantes :

- Cadre logique du plan d'actions biennal 2013-2014
- Matrice de planification des résultats à atteindre en 2013
- Estimation des moyens financiers à mettre en œuvre
- Sources potentielles de financement

Dans l'optique de renforcer le système pérenne de suivi-évaluation de la COMIFAC axé sur les résultats, le Secrétariat Exécutif a amorcé en 2012 la démarche devant lui permettre de se doter d'un tel système. C'est ainsi qu'au cours de la même année, la planification annuelle du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a progressivement muter vers l'approche de Gestion axée sur les résultats (GAR) en vue d'apporter les changements souhaités. Pour chaque composante sus-présentée, des résultats escomptés ont été formulés sur la base des axes d'intervention, et ont ensuite permis d'élaborer des indicateurs y relatifs.

Enfin, pour garantir la mise en œuvre de plan d'actions biennal, plusieurs sources de financements devront être mobilisées. Il s'agit notamment des ressources financières issues des pays membres de la COMIFAC et celles issues des partenaires et organisations internationales.

Pour ce qui est des contributions des pays, il s'avère aujourd'hui de plus en plus urgent d'opérationnaliser le mécanisme de financement sécurisé de la COMIFAC et des institutions partenaires, afin que ces dernières contribuent plus efficacement à la mise en œuvre du Plan de Convergence.

## II- CADRE LOGIQUE DU PLAN D'ACTION BIENNAL 2013-2014 DU SECRETARIAT EXECUTIF DE LA COMIFAC

LOGIQUE D'INTERVENTION	RESULTATS	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES/RISQUES
<p><b>Objectif global</b></p> <p>Assurer la mise en œuvre des décisions des instances délibérantes et le suivi-évaluation et la coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence</p>	<p>Le plan de Convergence et les décisions des instances délibérantes sont mis en œuvre suivant la planification établie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 80% des décisions des instances délibérantes sont mise en œuvre</li> <li>• Au moins 60% des activités du POPC sous régional révisé sont mis en œuvre sous la coordination du SE COMIFAC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports annuels et biennal COMIFAC</li> <li>• Notes de synthèse trimestrielle de la COMIFAC</li> <li>• Rapports de synthèse des réalisations dans les pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le financement sécurisé de la COMIFAC est opérationnel</li> <li>• Le Secrétariat Exécutif est doté des ressources adéquates</li> <li>• Les partenaires mettent à disposition les informations sur leurs initiatives respectives</li> </ul>
<b>Composantes</b>				
<p><b>COMPOSANTE 1</b></p> <p>PLANIFICATION, SUIVI ET EVALUATION DU PLAN DE CONVERGENCE</p>	<p>Le Plan de Convergence est révisé et mis en œuvre de manière efficace et transparente</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Plan de convergence révisé est adopté par les instances délibérantes (Conseil des Ministres, Sommet des Chefs d'Etat)</li> <li>• Au moins 60% des activités du POPC sous régional révisé sont mises en œuvre sous la coordination du SE COMIFAC</li> <li>• Au moins 05 pays intègrent et mettent en œuvre dans leur planification nationale les préoccupations du Plan de Convergence</li> <li>• Les outils de suivi-évaluation sont opérationnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports annuels COMIFAC</li> <li>• Documents de planification nationale et rapports d'activités des pays</li> <li>• Tableau de bord du suivi-évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le financement sécurisé de la COMIFAC est opérationnel</li> <li>• Les pays communiquent au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC l'état actualisé de leur planification nationale et de leurs activités</li> <li>• Les partenaires mettent à disposition les informations sur leurs initiatives respectives</li> </ul>
<p><b>COMPOSANTE 2</b></p> <p>COMMUNICATION-CONCERTATION SOUS REGIONALE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les acteurs sont régulièrement informés et formés sur les enjeux internationaux et sous-régionaux du secteur forêts et environnement</li> <li>• Les positions communes et recommandations sur des thématiques prioritaires sous-régionales sont élaborées par les parties prenantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 75% des activités du plan de communication de la COMIFAC sont mises en œuvre</li> <li>• Au moins deux ateliers par groupe de travail thématique sont organisés</li> <li>• Au moins deux sessions de renforcement des capacités tenues</li> <li>• Au moins deux positions communes sont élaborées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils et supports de communication disponibles (portail web, bulletins d'information, etc.)</li> <li>• Rapports de réunions des groupes de travail</li> <li>• Rapports de sessions de renforcement des capacités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le financement sécurisé de la COMIFAC est opérationnel</li> <li>• Les appuis des partenaires sont en augmentation pour prendre en compte les nouveaux défis</li> </ul>
<p><b>COMPOSANTE 3</b></p> <p>DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LES FORETS ET L'ENVIRONNEMENT ET PROMOTION DE LA COMIFAC</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une participation plus large des acteurs au dialogue sur les questions forestières et environnementales est assurée</li> <li>• Les positions communes de la sous-région connues au niveau régional et international et défendues lors des négociations</li> <li>• La visibilité de la COMIFAC est assurée au niveau régional et international</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pays de la COMIFAC participent activement à au moins 60% des fora internationaux majeurs (FNUF, COP CCC, COP CCD, COP CBD)</li> <li>• Au moins deux positions communes sont endossées par les pays et défendues</li> <li>• La COMIFAC est citée comme référence par les partenaires clés du secteur forêts et environnement (UE, IUCN, CARPE, SNV, Banque Mondiale, BAD, CIFOR, WWF)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports de mission</li> <li>• Publications</li> <li>• Rapports des partenaires et des rencontres internationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La cohésion sous-régionale est sauvegardée</li> <li>• Le financement sécurisé de la COMIFAC est opérationnel</li> </ul>
<p><b>COMPOSANTE 4</b></p> <p>COORDINATION DE LA MISE EN</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'harmonisation des interventions menées par les différents acteurs dans le cadre de la mise en œuvre du plan de convergence est</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 75 % des initiatives sous-régionales relatives au Plan de convergence sont mises en œuvre suivant les priorités sous-régionales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de planification du SE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le SE COMIFAC dispose des ressources adéquates</li> <li>• Le financement sécurisé de la COMIFAC est</li> </ul>

LOGIQUE D'INTERVENTION	RESULTATS	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES/RISQUES
ŒUVRE DU PLAN DE CONVERGENCE ET PARTENARIATS	<p>assurée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Des partenariats stratégiques et opérationnels sont développés</li> </ul>	<p>définies par la COMIFAC.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Au moins deux instruments juridico-normatifs sont élaborés et adoptés</li> <li>Au moins quatre conventions/accords de partenariats établis et mis en œuvre</li> </ul>	<p>COMIFAC</p> <p>Documents de directives</p> <p>Rapports d'activités</p> <p>Conventions et accords de partenariats signés</p>	<p>opérationnel</p>
<p>COMPOSANTE 5</p> <p>REUNIONS STATUTAIRES DE LA COMIFAC</p>	<p>Les instances statutaires donnent des orientations sur la mise en œuvre des politiques en matière de gestion durable des forêts et des engagements pris dans le Traité</p> <p>La mise en œuvre des décisions du Conseil des Ministres est effective</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les pays sont sollicités à travers aux trois correspondances officielles du Président en exercice ou du SE COMIFAC pour abriter la tenue du sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement</li> <li>Au moins deux réunions du Conseil des Ministres sont tenues.</li> <li>Au moins 65 % des résolutions et recommandations issues du Conseil des Ministres à l'attention du SE COMIFAC sont mises en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communiqués finaux</li> <li>Déclarations</li> <li>Rapports d'activités</li> <li>Correspondances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accord de principe du pays hôte d'abriter le Sommet de Chefs d'Etat</li> <li>Le financement sécurisé de la COMIFAC est opérationnel</li> <li>Disponibilité des ressources financières</li> </ul>
<p>COMPOSANTE 6</p> <p>COORDINATION ET GESTION DU SECRETAIRE EXECUTIF DE LA COMIFAC</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Coordination de la mise en œuvre des activités de la COMIFAC est assurée</li> <li>Le fonctionnement du SE COMIFAC est assuré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'audit financier de la COMIFAC est réalisé annuellement et les recommandations prioritaires mises en œuvre</li> <li>Les équipements nouveaux sont acquis par le SE COMIFAC suivant un plan d'acquisition basé sur les besoins</li> <li>Le taux de réalisation du PTA du SE COMIFAC augmente annuellement de 20%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'audit</li> <li>Rapports d'activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le financement sécurisé de la COMIFAC est opérationnel</li> <li>Les conflits et incompréhensions entre les institutions chargées de la rénovation persistent</li> <li>Les locaux du nouveau bâtiment siège de la COMIFAC sont fonctionnels</li> </ul>

### III- MATRICE DE PLANIFICATION DU PLAN D' ACTIONS BIENNAL 2013-2014 DU SECRETARIAT EXECUTIF DE LA COMIFAC

#### COMPOSANTE I : PLANIFICATION, SUIVI ET EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE CONVERGENCE

Résultat attendu I : La mise en œuvre du plan de convergence est efficace et transparente

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (F CFA)	Partenaires/Source de financement	Risques / préconditions
<b>1.1 Révision du Plan de Convergence</b>	1.1.1 Des nouvelles thématiques émergentes dans le secteur forêts et environnement sont prises en compte dans le Plan de Convergence	1.1.1.1 Le PC révisé contient des aspects liés aux thématiques Climat, REDD, APA, Genre, foresterie urbaine et périurbaine, etc.	a) Finaliser le recrutement des consultants	161 M <sup>1</sup>	PACEBCo/BAD/CEEAC (105M) MSP/FEM/BM (33 M) IUCN/FFBC (23 M)	
			b) Coordonner les travaux des consultants			
			c) Organiser des consultations nationales pour identifier les thèmes prioritaires			
			d) Organiser un atelier technique de planification du Plan de Convergence			
			e) Organiser un atelier sous-régional de validation			
<b>1.2 Opérationnalisation du Plan de convergence révisé</b>	1.2.1 Le processus d'opérationnalisation du Plan de Convergence est enclenché	1.2.1.1 Un Plan d'opérations définissant les actions à mener sur une périodicité donnée est développé conformément aux orientations du Plan de convergence révisé d'ici décembre 2013	a) Elaborer les TDRs	Pm	GIZ/GFA (pm)	PC révisé disponible
			b) Recruter les Consultants chargés d'élaborer le Plan d'opérations triennal 2013-2015 du Plan de Convergence			
<b>1.3 Opérationnalisation du système de suivi-évaluation du Plan de convergence</b>	1.3.1 Le système de suivi-évaluation de la COMIFAC renseigne en temps réel sur les performances de la mise en œuvre du Plan de Convergence par toutes les parties prenantes (pays, organisations, partenaires)	1.3.1.1 Le Système de Suivi-Evaluation restructuré de la COMIFAC est opérationnel d'ici décembre 2013	a) Finaliser le recrutement des consultants et superviser leurs travaux	61,5 M	PACEBCo/BAD/CEEAC (37,6M) MSP/BM (23,5 M) GIZ/GFA (pm)	PC révisé disponible
			b) Développer la plate-forme de suivi-évaluation du Plan de convergence			
			c) Mettre en réseau le système de suivi-évaluation entre le niveau régional, national et la base de données OFAC			
		d) Tester et opérationnaliser la Plate-forme				
		e) Elaborer le manuel de suivi-évaluation				
		f) Former au moins 30 experts				
		1.3.1.2 Une base de données sur la gestion des connaissances est disponible et opérationnelle d'ici décembre 2013				

<sup>1</sup> M=Millions



Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (F CFA)	Partenaires/Source de financement	Risques / préconditions
			représentant le SE COMIFAC, les organisations partenaires, les CNC, etc.) sur le système de suivi-évaluation du Plan de Convergence			
<b>1.4 Consolidation de la planification de la COMIFAC et suivi de la mise en œuvre</b>	1.4.1 Les différents acteurs adhèrent au PTA du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC	1.4.1.1 Le PTA 2013 du SE COMIFAC prend en compte les contributions et appuis des partenaires	a) Finaliser ou adapter le Plan de Travail Annuel budgétisé	3,6 M	GIZ (3,6 M)	
		1.4.1.2 Les activités prioritaires des PTA des CNC sont prises en compte dans le PTA du SE COMIFAC	b) Accompagner les CNC dans la finalisation de leur PTA 2013 et PTA 2014			
		1.4.1.3 Les CNC d'au moins six pays transmettent leurs PTA 2013 au SE COMIFAC au plus tard en mars 2013	c) Transmettre les correspondances aux pays afin qu'ils envoient les PTA 2013 des CNC finalisé			
			d) Faire le lobbying pour la prise en compte des PTA des CNC dans les budgets nationaux			
	1.4.2 Le suivi de la mise en œuvre du PTA par le SE COMIFAC est réalisé et l'état d'avancement présenté régulièrement aux partenaires	1.4.2.1 Le chronogramme du PTA 2013 du SE COMIFAC est actualisé chaque mois et disponible	a) Accompagner la révision du chronogramme du PTA 2013 des CNC	Pm	GIZ/GFA (pm)	
			b) Réviser et actualiser le chronogramme du PTA 2013 du SE COMIFAC			
c) Accompagner le suivi de la mise en œuvre des PTA <sup>2</sup> des CNC						
d) Actualiser la planification semestriellement						
<b>Total Composante 1</b>				<b>226,1</b>		

<sup>2</sup> Voir le Plan d'actions biennal 2013-2014 des CNC

**COMPOSANTE II : COMMUNICATION, CONCERTATION SOUS- REGIONALE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES**

*Résultat attendu II : Tous les acteurs sont régulièrement informés et formés sur la dynamique internationale et sous-régionale en matière forestière et environnementale*

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (F CFA)	Partenaires/Source de financement	Risques / préconditions
<b>2.1 Mise en œuvre de la stratégie de communication</b>	2.1.1 Les différents acteurs de la COMIFAC et le grand public sont mieux informés sur l'institution et sur les actions de la mise en œuvre du plan de convergence	<p>2.1.1.1 La COMIFAC se dote d'un portail Web régulièrement actualisé et interconnecté aux sites d'initiatives pertinentes préalablement identifiées.</p> <p>2.1.1.2 Le SE COMIFAC diffuse des informations sur au moins 80% des activités du Plan d'action biennal (Bulletins, Liste de distribution, Dépliants, Télévision, radio, etc.)</p> <p>2.1.1.3 Au moins six média du réseau des radios communautaires d'Afrique Centrale diffusent des informations sur les activités de la COMIFAC</p>	a) Développer et animer le portail Web de la COMIFAC	70 M	PACEBCo/BAD/CEEAC (25,6 M) GIZ (20 M) MSP/BM (20 M)	
			b) Produire et diffuser les bulletins d'information « COMIFAC news »			
			c) Produire et diffuser la « News letter » sur la COMIFAC			
			d) Assurer la communication média (relation presse et communication institutionnelle)			
			e) Produire et diffuser les supports ou outils de communication appropriés pour la promotion de la COMIFAC			
			f) Rechercher et établir un partenariat pour la production d'un film documentaire couvrant les pays de la COMIFAC			
			g) Editer des documents de référence COMIFAC et les traduire dans les trois autres langues de travail de la COMIFAC (Anglais, Espagnol, Portugal)			
			h) Organiser des activités d'information et de promotion (tables rondes, communiqués de presse, etc.) de la COMIFAC dans les médias nationaux et internationaux			

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (F CFA)	Partenaires/Source de financement	Risques / préconditions
			<ul style="list-style-type: none"> <li>i) Organiser au moins deux ateliers de renforcement des capacités en communication</li> <li>j) Appuyer la mise en place d'un réseau des responsables chargés de la communication au sein des ministères en charge des forêts et environnement</li> </ul>			
<b>2.2 Organisation des rencontres de concertation, groupes de travail thématiques COMIFAC et réunions techniques sous-régionales</b>	2.2.1 Les pays membres de la COMIFAC élaborent des positions communes	<p>2.2.1.1 Le SE COMIFAC organise au moins deux ateliers sous régionaux par groupe de travail thématique d'ici décembre 2013</p> <p>2.2.1.2 Les GT élaborent au moins une position commune relative aux Conventions de Rio d'ici décembre 2013</p>	a) Organiser au moins deux réunions du groupe de travail biodiversité (GTBAC) pour la formulation de positions communes et autres sujets spécifiques	268,5 M	PACEBCo/BAD/CEEAC (23,5 M) GIZ (210 M) PRREDD/GEF/BM (12 M) UICN (23 M) ACDI (pm)	
			b) Suivre la mise en œuvre de la feuille de route 2013 du GTBAC			
			c) Organiser au moins deux réunions du groupe de travail climat (GTCCC) pour la formulation de positions communes et autres sujets spécifiques			
			d) Organiser au moins deux réunions du groupe de travail désertification (GTCCD) pour la formulation de positions communes et autres sujets spécifiques			
			e) Suivre la mise en œuvre de la feuille de route 2013 du GT CCD			
	2.2.2 Des propositions sur des thématiques spécifiques sont élaborées par les groupes de travail thématiques et validées	2.2.2.1 Au moins deux propositions techniques sur des thématiques spécifiques sont élaborées et validées d'ici décembre 2013	a) Organiser au moins deux réunions du GT Gouvernance	80 M	GIZ (55 M) MSP/BM (25 M)	
			b) Organiser au moins une réunion du sous-groupe de travail sur les PFNL			
c) Organiser au moins une réunion du sous-groupe de travail sur les APT et la faune sauvage						

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (F CFA)	Partenaires/Source de financement	Risques / préconditions
			d) Appuyer l'organisation de la Conférence internationale sur la criminalité environnementale			
	2.2.3 Des expériences de GDF sont capitalisées et les leçons apprises	<p>2.2.3.1 Le bilan des initiatives de certification forestière est connu d'ici juillet 2013</p> <p>2.2.3.2 Les résultats de l'étude sur l'importance socio-économique du secteur forêts dans le bassin du Congo, cas du Cameroun sont partagés d'ici décembre 2013</p> <p>2.2.3.3 Le bilan des initiatives de gestion durable des forêts est partagé d'ici décembre 2013</p>	<p>a) Organiser au moins une réunion de capitalisation des expériences et leçons tirées des projets sous-régionaux dans le secteur forestier</p> <p>b) Identifier et vulgariser les bonnes pratiques de GDF</p> <p>c) Faciliter les échanges et initiatives nationales et organiser les voyages d'échanges</p>	170 M	GIZ (127 M) MSP/BM (15 M) PRREDD/GEF/BM (28 M)	
<b>2.3 Appui à l'observatoire des Forêts d'Afrique Centrale</b>	2.3.1 Les capacités techniques et matérielles de la Cellule de l'OFAC sont renforcées	<p>2.3.1.1 Le SE COMIFAC assure le suivi de la mise en œuvre du projet d'appui du PACEBCo à l'opérationnalisation de l'OFAC</p> <p>2.3.1.2 Le SE COMIFAC assure le suivi de l'exécution du projet régional MNV portant sur le volet confié à l'OFAC</p> <p>2.3.1.3 Le SE COMIFAC assure la coordination et le suivi des appuis du projet régional REDD+ à l'OFAC</p>	<p>a) Suivre l'appui du projet régional MNV à l'OFAC</p> <p>b) Suivre la mise en œuvre de l'appui du PACEBCo à l'opérationnalisation de l'OFAC</p> <p>c) Organiser l'atelier de validation du rapport EDF 2012</p> <p>d) Finaliser l'édition de l'EDF 2012</p> <p>e) Développer un module PFNL dans la base de données OFAC</p> <p>f) Organiser un atelier sous-régional de validation des données et méthodologie de variation du couvert forestier</p> <p>g) Organiser une réunion scientifique sous-régionale sur les équations</p>	274 M	PACEBCo/BAD/CEEAC (257,6 M) CEOFAC (pm) PRREDD/GEF/BM (16,4 M) PRMNV/FFBC/FAO (pm)	

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (F CFA)	Partenaires/Source de financement	Risques / préconditions
			allométriques			
			h) Mettre en place la plate-forme virtuelle sur la REDD+			
<b>2.4 Renforcement des coordinations Nationales et Présidence en exercice</b>	2.4.1 Les capacités techniques et matérielles des CNC sont renforcées d'ici novembre 2013	2.4.1.1 Le SE COMIFAC organise un atelier de formation des CNC sur la planification et le suivi-évaluation d'ici novembre 2013  2.4.1.2 Le SE COMIFAC assure le suivi de la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des CNC	a) Fournir les équipements de travail au CNC	60 M	GIZ/GFA (pm) MSP/BM (pm) PACEBCo/CEEAC/BAD (pm)	
			b) Organiser un atelier de concertation des CNC et un atelier de formation sur des thématiques ciblées			
			c) Relancer les pays pour la formalisation de leurs CNC			
			d) Rechercher les financements pour la mise en œuvre du plan d'action de renforcement des capacités des CNC			
			e) Participer à au moins trois réunions organisées par les CNC			
2.4.2 La feuille de route du Président en exercice est élaborée en janvier 2013	2.4.2.1 Le SE COMIFAC assure le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route de la Présidence de la COMIFAC	a) Faire le lobbying et le plaidoyer pour mobiliser les appuis en vue du renforcement de la présidence en exercice de la COMIFAC	Pm	GIZ (pm)		
		b) Effectuer des missions du SE COMIFAC auprès de la Présidence en exercice	Pm	COMIFAC (pm)		
<b>2.5 Appui au fonctionnement des organes de la CEFDHAC</b>	2.5.1 Les positions et préoccupations des différents acteurs issues du 7ème Forum CEFDHAC et des	2.5.1.1 Les actes du forum sous régional de la CEFDHAC et les recommandations issues des assemblées générales des réseaux de la CEFDHAC sont	a) Veiller à la participation de la CEFDHAC aux groupes de travail thématiques	305 M	GIZ (185 M) PACEBCo/BAD/CEEAC (pm) <sup>3</sup> PRREDD/GEF/BM (120 M)	

<sup>3</sup> La convention CEEAC-CEFDHAC pour le financement de la CEFDHAC et ses réseaux est de l'ordre de 189,4 millions de Fcfa.

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (F CFA)	Partenaires/Source de financement	Risques / préconditions
	Assemblées Générales des réseaux sont valorisées	diffusés	b) Participer au Comité de pilotage, aux ateliers thématiques ou aux assemblées générales des réseaux de la CEFDHAC			
	2.5.2 La promotion de la participation inclusive de toutes les parties prenantes au niveau sous-régional est assurée	2.5.2.1 Le SE COMIFAC accompagne la mise en œuvre des activités de la CEFDHAC	a) Catalyser/faciliter les appuis à la CEFDHAC pour l'accompagner dans ses missions			
<b>2.6 Renforcement des capacités des cadres des ministères centraux/régionaux en charge des forêts, des instituts de formation et autres acteurs</b>	2.6.1 Les cadres des ministères centraux/régionaux en charge des forêts et environnement et les instituts de formation bénéficient de formations ciblées	2.6.1.1 Le SE COMIFAC organise au moins trois sessions de formation à l'attention des différents acteurs de la sous-région, basée sur des thématiques spécifiques liées aux besoins prioritaires des pays membres et au Plan de Convergence	a) Assurer la formation des cadres nationaux des ministères centraux et régionaux	76,1 M	PACEBCo/BAD/CEEAC (76,1 M)	
			b) Actualiser l'étude sur les besoins en personnel forestier dans les pays membres COMIFAC			
<b>2.7 Elaboration et diffusion des rapports</b>	2.7.1 Des informations permettant de suivre la mise en œuvre du plan de convergence sont diffusées par le SE COMIFAC	2.7.1.1 Le rapport annuel d'activités 2013 prenant en compte la mise en œuvre du PTA 2013 et du PC est disponible et diffusé  2.7.1.2 Un rapport trimestriel sur les activités de la COMIFAC est disponible et diffusé	a) Elaborer, éditer et diffuser le Rapport annuel 2013 de la COMIFAC	3 M	GIZ (pm)	
			b) Rédiger et diffuser des notes de synthèse trimestrielle sur les activités de la COMIFAC			
<b>Total Composante 2</b>				<b>1306,6 M</b>		

**COMPOSANTE III : DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LES FORETS ET L'ENVIRONNEMENT ET PROMOTION DE LA COMIFAC**

*Résultat attendu III a : Une participation plus large des acteurs à la prise de décisions sur les questions forestières et environnementales est assurée et les positions communes de la sous-région sont défendues au niveau international*

*Résultat III b : La visibilité de la COMIFAC est assurée au niveau régional et international*

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (F CFA)	Partenaires/Source de financement	Risques / préconditions
<b>3.1 Participation de la COMIFAC aux rencontres régionales et internationales de négociations</b>	3.1.1 Les positions sous-régionales sont connues des acteurs concernés du secteur forêts environnement, au niveau international et régional	3.1.1.1 Au moins une rencontre de concertation des négociateurs de la sous-région est organisée avant chaque rencontre de négociations internationales 3.1.1.2 Au moins deux (2) positions communes sont élaborées par les pays de la COMIFAC et défendues dans les processus internationaux d'ici décembre 2013	a) Actualiser l'agenda des rencontres internationales et sous-régionales b) Organiser des consultations des négociateurs et experts nationaux lors des rencontres sous-régionales/internationales pour définir ou actualiser les positions communes	pm	GIZ (pm) PRREDD/GEF/BM (pm)	
	3.1.2 Les positions communes de la COMIFAC sont présentées et défendues dans le dialogue international sur les forêts et environnement	3.2.2.1 La COMIFAC participe à toutes les rencontres majeures du secteur forestier au niveau international et régional au cours de l'année 2013	a) Mobiliser les appuis nécessaires pour la participation de la COMIFAC aux rencontres régionales et internationales	20 M	COMIFAC (pm) CEEAC (pm) GIZ (pm)	
<b>3.2 Promotion de la COMIFAC lors des foires et</b>	3.2.1 La visibilité du processus COMIFAC auprès du grand public au	3.2.1.1 Le SE COMIFAC organise un événement parallèle à au moins 80% des grands	a) Organiser des événements parallèles lors des rencontres internationales et régionales	25 M	PACEBCo/BAD/CEEAC (pm) MSP/BM (pm)	

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (F CFA)	Partenaires/Source de financement	Risques / préconditions
conférences pour informer le grand public sur le mandat, les actions et résultats de la COMIFAC	niveau national, régional et international est améliorée	<p>événements (COP 12 CBD, COP 19 et 20 CCC, FNUF 10, COP CCD, etc.) d'ici décembre 2013</p> <p>3.2.1.2 Les déclarations de positions communes de la COMIFAC sont régulièrement diffusées via les canaux de communication existant (Portail web, mailing list, bulletin d'information, etc.)</p>	<p>b) Organiser et animer des stands COMIFAC lors des fora internationaux ou régionaux</p> <p>c) Collaborer avec les responsables chargés de la communication pour accroître la visibilité de la COMIFAC</p>		GIZ (pm)	
	3.2.2 Le dialogue entre la Chine et la COMIFAC est structuré	<p>3.2.2.1 Un cadre de collaboration entre la Chine, le SFA et la COMIFAC est établi</p> <p>3.2.2.2 Une analyse comparative des directives chinoises et des Directives de la COMIFAC relatives à la GDF est réalisée et le rapport disponible</p>	<p>a) Organiser une rencontre de concertation des partenaires du PFBC avec la Chine</p> <p>b) Organiser une mission de contact du Président et du SE COMIFAC en Chine</p> <p>c) Adapter et vulgariser les Directives chinoises destinées aux entreprises chinoises sur les exigences des politiques forestières de la sous-région</p> <p>d) Organiser un atelier d'échanges d'expériences entre différents acteurs du secteur forestier de la Chine et ceux de la sous-région</p> <p>e) Capitaliser les études disponibles</p> <p>f) Négocier et établir un cadre de collaboration entre la Chine et la COMIFAC</p>	156 M	GIZ (156 M)	
<b>Total Composante 3</b>				<b>201 M</b>		



**COMPOSANTE IV : COORDINATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE CONVERGENCE ET PARTENARIATS**

*Résultat attendu IV : L'harmonisation entre acteurs dans la mise en oeuvre du plan de convergence est assurée*

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (F CFA)	Partenaires/Source de financement	Risques / préconditions
4.1 Mise en œuvre et coordination du processus d'harmonisation des politiques forestières et fiscales	4.1.1 Les pays membres disposent d'instruments juridico-normatifs relatifs à l'harmonisation des politiques forestières et fiscales et bénéficient d'un accompagnement du SE COMIFAC dans leur internalisation au niveau national	4.1.1.1 Au moins une directive/guide/ stratégie relative à l'harmonisation des politiques forestières est élaborée et adoptée par le Conseil des Ministres	a) Accompagner les pays dans l'élaboration de leur politique forestière et la révision de leur code forestier	165 M	PACEBCo/BAD/CEEAC (52,6 M) USFS/CARPE (pm) FTNS (pm)	
			b) Elaborer et faire valider des directives sous-régionales en matière de réglementation des études d'impact environnemental (EIE) en milieu forestier			
		4.1.1.2 Au moins trois pays membres bénéficient d'un accompagnement de la COMIFAC dans l'internalisation des directives/guide/stratégie sous-régionale	c) Faire valider les guides pour l'élaboration des plans d'utilisation des terres et d'aménagement du territoire dans les paysages au niveau sous-régional			
			d) Elaborer les directives/lignes directrices sur les inventaires de reconnaissance ou d'aménagement forestier			
		4.1.1.3 Un état des lieux sur la fiscalité forestière dans la sous-région est disponible	e) Accompagner les pays dans l'internalisation des Directives et accords signés et des stratégies sous-régionales			
			4.1.1.4 Au moins trois pays signataires des APV-FLEGT testent et valident les règles et procédures de suivi du bois en transit en Afrique Centrale d'ici décembre 2013			

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (F CFA)	Partenaires/Source de financement	Risques / préconditions
	4.1.2 La COMIFAC se dote d'une stratégie sous-régionale de la recherche forestière	4.1.2.1 La stratégie sous-régionale de la recherche forestière en Afrique Centrale est disponible et partagée d'ici décembre 2013	a) Elaborer et faire valider la stratégie sous-régionale de la recherche forestière en Afrique Centrale b) Promouvoir la stratégie sous-régionale de la recherche forestière	130 M	PACEBCo/BAD/CEEAC (130 M)	
	4.1.3 Les pays de la sous-région disposent des éléments stratégiques sur l'aménagement des territoires forestiers	4.1.3.1 Un état des lieux sur l'organisation des espaces forestiers dans la sous-région est disponible 4.1.3.2 Les acteurs politiques du secteur forestier disposent d'un argumentaire pour sensibiliser les acteurs des autres secteurs	a) Réaliser l'étude sur l'état des lieux de l'utilisation des territoires forestiers dans la sous-région b) Appuyer l'organisation de l'atelier sur la gouvernance et l'organisation des territoires forestiers c) Elaborer une cartographie explorative de l'utilisation des territoires forestiers dans la sous-région d) Développer des orientations à l'attention des décideurs politiques du secteur forestier de la sous-région par rapport à l'aménagement des territoires forestiers	pm	GIZ (pm)	
<b>4.2 Coordination de la mise en œuvre des programmes de travail et actions concertées sur la conservation de la biodiversité</b>	4.2.1 La gouvernance des Aires Protégées Transfrontalières (APT) existantes est améliorée	4.2.1.1 Au moins un Accord de coopération pour la création d'une APT est signé	a) Appuyer la création de nouvelles aires protégées transfrontalières (Campo Man et Rio Campo, etc.) b) Accompagner les processus de gestion des aires protégées transfrontalières	65 M	GIZ (65 M)	
	4.2.2 La création des APT est promue	4.2.2.1 La COMIFAC contribue à l'élaboration d'un accord cadre pour la gestion des aires protégées transfrontalières	a) Finaliser l'élaboration du cadre formel pour la gestion des APT en collaboration avec le RAPAC			

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (F CFA)	Partenaires/Source de financement	Risques / préconditions
	4.2.3 Les acteurs du secteur forêts et environnement tirent les leçons des expériences de gestion et de financement des APT	4.2.3.1 Le bilan des initiatives de gestion et de financement des APT est connu et vulgarisé	a) Finaliser l'étude sur la capitalisation des expériences en matière de gestion des APT b) Identifier et vulgariser les bonnes pratiques de gestion et financement des APT	Pm	GIZ (pm)	
<b>4.3 Appui au processus de réforme des institutions sous-régionales partenaires</b>	4.6.1 Le SE COMIFAC saisit les instances compétentes des Institutions sous-régionales partenaires pour l'élaboration et l'adoption de leurs plans de réforme	4.3.1.1 Un chronogramme des missions du SE COMIFAC auprès des pays assurant la présidence en exercice de ces institutions est élaboré et mis en œuvre	a) Organiser des sessions de travail avec les pays assurant la présidence des organisations partenaires (OAB, ADIE, OCFSA) b) Accompagner le processus d'élaboration des plans de réforme des institutions sous-régionales partenaires	31,7 M	PACEBCo/BAD/CEEAC (31,7 M) GIZ/GFA (pm)	Tenue des réunions des instances décisionnelles de ces institutions
<b>4.4 Coordination de la mise en œuvre des projets et programmes sous-régionaux</b>	4.4.1 Le suivi et la supervision de la mise en œuvre des projets et programmes sous-régionaux sont assurés	4.4.1.1 Les actions des projets et programmes sous-régionaux coordonnés par le SE COMIFAC sont intégrées dans le PTA et suivies	a) Contribuer à l'élaboration et au suivi de la mise en œuvre du PTBA du PACEBCo <sup>4</sup> b) Suivre la mise en œuvre du projet TRIDOM <sup>5</sup> c) Superviser la mise en œuvre du projet régional REDD+ d) Elaborer et coordonner la mise en œuvre du projet sur le test du référentiel de procédures et règles pour le suivi du bois en transit e) Suivre la mise en œuvre le PASR-LCD <sup>6</sup> f) Suivre la mise en œuvre du Projet	150 M	IIASA/BMU (pm) BM/FEM (pm) GIZ (pm) PACEBCo/BAD/CEEAC (pm) PTRIDOM/GEF/PNUD WRI/PNUE/GEF FTNS (pm) FAO/GEF PPECF/KFW WWF/TRAFFIC PMRV/FFBC UICN/FFBC	Les responsables en charge de l'exécution des programmes et projets communiquent régulièrement l'état d'avancement

<sup>4</sup> PACEBCo : Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo

<sup>5</sup> TRIDOM : Trinationale Dja-Odzala-Minkébé

<sup>6</sup> PASR LCD AC : Programme d'Appui Sous-Régional de Lutte Contre la Désertification en Afrique Centrale

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (F CFA)	Partenaires/Source de financement	Risques / préconditions
			sous-régional MNV <sup>7</sup>			
			g) Superviser la mise en œuvre du projet sous-régional PFNL <sup>8</sup>			
			h) Superviser la mise en œuvre du projet Promotion de la certification forestière			
			i) Superviser la mise en œuvre du projet viande de brousse			
			j) Superviser la mise en œuvre du projet « Approche régionale harmonisée de gestion durable des forêts de production du bassin du Congo			
			k) Appuyer la mise en œuvre du projet Centre d'évaluation des politiques REDD+			
			l) Coordonner la mise en œuvre du PAPECALF <sup>9</sup>			
			m) Superviser la mise en œuvre des projets RIFFEAC/OIBT/JICA			
			n) Superviser la mise en œuvre du projet PEFOGRN-BC			
			o) Suivre la mise en œuvre du projet « Gestion durable des forêts dans le bassin du Congo, FTNS » (KfW/FTNS) volet RCA et Congo			
	4.4.2 Une synergie entre les projets et programmes coordonnés par le SE	4.4.2.1 Un cadre de concertation de toutes les initiatives sous-régionales est	a) Tenir des réunions mensuelles de coordination technique	Pm	PRREDD/GEF/BM (pm)	

<sup>7</sup> MNV : Mesure Notification Vérification

<sup>8</sup> PFNL : Produit Forestier non Ligneux

<sup>9</sup> PAPECALF : Plan d'Action sous-régional 2012-2017 des pays de l'espace COMIFAC pour le renforcement de l'Application des Législations Nationales sur la Faune sauvage

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (F CFA)	Partenaires/Source de financement	Risques / préconditions
	COMIFAC est établie	opérationnel	b) Organiser des réunions périodiques de concertation entre toutes les initiatives sous-régionales			
<b>4.5 Développement et renforcement de la coopération régionale et internationale</b>	4.5.1 La collaboration entre la COMIFAC et les partenaires est renforcée	4.5.1.1 Le répertoire des partenaires potentiels de la COMIFAC est finalisé	a) Finaliser le répertoire des partenaires techniques et financiers de la COMIFAC	Pm	GIZ (pm)	La signature des accords de collaboration avec ADIE, OCFSA et OAB est conditionnée par la finalisation du processus de réforme de ces institutions
		4.5.1.2 Au moins trois conventions de partenariats sont établies et mises en œuvre	b) Etablir et formaliser la coopération avec RAFM, CITES, CARPE, etc.			
		4.5.1.3 Les conventions de partenariats signées sont évaluées	c) Préparer/réviser et signer les accords de collaboration avec les institutions sous-régionales : OAB, ADIE, OCFSA, CEMAC, CICOS, etc. et suivre leur mise en œuvre			
<b>4.6 Appui à l'intégration des aspects genre dans les actions de conservation</b>	4.6.1 Les aspects genre sont pris en compte dans le Plan de Convergence	4.6.1.1 Une stratégie sous-régionale sur la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du Plan de Convergence est élaborée	a) Organiser au moins deux réunions du comité ad hoc Genre b) Elaborer et faire valider la stratégie sur l'intégration du genre dans les programmes de conservation	88,5 M	GIZ (88,5 M) ACDI (pm)	
<b>Total Composante 4</b>				<b>630,2 M</b>		

**COMPOSANTE V : REUNIONS STATUTAIRES DE LA COMIFAC**

*Résultat attendu V : Les instances statutaires prennent des décisions et veillent à leur mise en oeuvre effective*

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (F CFA)	Partenaires/Source de financement	Risques / préconditions
<b>5.1 Organisation des sessions du Conseil des Ministres (CM) de la COMIFAC</b>	5.1.1 Le Conseil des Ministres donne des orientations sur la mise en oeuvre des politiques en matière de gestion durable des forêts	5.1.1.1 Au moins un Conseil des Ministres de la COMIFAC est organisé	a) Assurer l'organisation technique et logistique de la réunion extraordinaire du Conseil des Ministres	30 M	COMIFAC (30 M) CEEAC (pm)	Les financements sont disponibles
		5.1.1.2 Les Ministres de la COMIFAC adoptent une position commune relative aux négociations climat, biodiversité et/ou Désertification	b) Soumettre au Conseil des Ministres pour adoption un projet de déclaration de position commune relative aux négociations climat, biodiversité et/ou Désertification			
	5.1.2 Le SECOMIFAC assure le financement de la tenue des réunions statutaires de la COMIFAC	5.1.2.1 Les Dépenses institutionnelles sont effectuées	a) Contribuer au financement des réunions du Conseil des Ministres			
<b>5.2 Organisation du 3<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement</b>	5.2.1 Le Sommet des Chefs d'Etat donne des orientations pour la mise en oeuvre des engagements pris dans le Traité	5.2.1.1 Les documents (synthèses, analyses, recommandations, agenda...) nécessaires pour la tenue du Sommet sont préparés	a) Mener des consultations pour déterminer le pays hôte devant abriter le Sommet	Pm	CEEAC (pm) COMIFAC (pm) GIZ (à confirmer)	Les Financements sont disponibles
			b) Mettre en place le Comité technique chargé de l'organisation du Sommet			
			c) Organiser les réunions du Comité technique d'organisation et coordonner ses travaux			
			d) Effectuer des missions préparatoires dans le pays hôte			
			e) Mobiliser les financements pour l'organisation du Sommet			
			f) Encourager la participation des pays			

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (F CFA)	Partenaires/Source de financement	Risques / préconditions
			à l'organisation du Sommet			
			g) Finaliser le thème central avec le pays hôte			
			h) Impliquer la société civile à l'organisation du Sommet à travers la CEFDHAC			
			i) Elaborer et diffuser les documents techniques à toutes les parties prenantes			
			j) Elaborer une stratégie de communication pour le Sommet et assurer sa mise en œuvre			
	5.2.2 Le 3 <sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement est tenu	5.2.2.1 Les Chefs d'Etat et de Gouvernement prennent des résolutions sur la conservation et la gestion durable des écosystèmes	a) Assurer l'organisation technique et logistique du Sommet	Pm	CEEAC (pm) COMIFAC (pm) GIZ (à confirmer)	
			b) Assurer la diffusion des résolutions issues de ce Sommet			
<b>5.3 Mise en œuvre des décisions du Conseil des Ministres et du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement</b>	5.3.1 L'application des décisions du CM et du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement est assurée par la COMIFAC et ses pays membres	5.3.1.1 Un plan d'action de mise en œuvre des décisions du CM est élaboré, mis en œuvre et suivi par le SE COMIFAC 5.3.1.2 Un plan d'action de mise en œuvre des résolutions du Sommet des Chefs d'Etat est élaboré	a) Actualiser régulièrement un tableau récapitulatif des recommandations des Sessions du Conseil des Ministres (CM) et du Sommet des Chefs d'Etat et les diffuser auprès des Etats	Pm	GIZ/GFA (pm)	
			b) Elaborer le plan d'actions de mise en œuvre des recommandations du CM et du sommet des Chefs d'Etat			
<b>Total Composante 5</b>				<b>30 M</b>		

**COMPOSANTE VI : COORDINATION ET GESTION DU SECRETARIAT EXECUTIF DE LA COMIFAC**

*Résultat attendu VIa : La Coordination de la mise en œuvre des activités de la COMIFAC est assurée*

*Résultat attendu VIb : La mise en œuvre des décisions du Conseil des Ministres est effective*

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (F CFA)	Partenaires/Source de financement	Risques / préconditions
<b>6.1 Audit financier et comptable</b>	6.3.1 La gestion comptable et financière de la COMIFAC est performante	5.3.1.1 L'audit financier et comptable 2012 est réalisé selon les normes internationales  5.3.1.2 Au moins 80% des recommandations prioritaires/clés de l'audit sont mises en œuvre	a) Elaborer le rapport financier 2012	10 M	COMIFAC (10 M)	
			b) Recruter un cabinet d'audit par appel d'offres chargé de réaliser l'audit financier et comptable 2012			
			c) Présenter le rapport d'audit financier et comptable 2012 au CM pour approbation			
			d) Mettre en œuvre les recommandations prioritaires/clés du rapport d'audit			
<b>6.2 Renforcement des capacités opérationnelles du Secrétariat Exécutif (amélioration des conditions de travail)</b>	6.3.2 Le SE COMIFAC dispose des ressources humaines, techniques, financières, matérielles et d'un cadre de travail adéquat permettant de remplir son mandat	6.2.2.1 Le SE COMIFAC élabore un plan de développement des capacités de son personnel et le met en œuvre  6.2.2.2 Le taux de réalisation des activités du PTA augmente d'au moins 20%.  6.2.2.3 Un système d'évaluation et d'appréciation du personnel du SE COMIFAC est mis en place et fonctionnel  6.2.2.4 Au moins un expert additionnel est recruté au sein du SE COMIFAC	a) Elaborer et mettre en œuvre le plan de carrière et de renforcement des capacités pour le personnel du SE COMIFAC	Pm	PACEBCo/BAD/ CEEAC (pm) GIZ/GFA (pm)	
			b) Faire le lobbying en vue d'accélérer l'aménagement des nouveaux locaux pour le siège de la COMIFAC			
			c) Mettre en œuvre les activités 2013 des plans triennaux/quadiennaux de renforcement des capacités en législation, communication, changements climatiques, Suivi-évaluation			
			d) Mobiliser des financements pour le recrutement de consultants (Climat, etc.)			



Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (F CFA)	Partenaires/Source de financement	Risques / préconditions
			e) Recruter le personnel complémentaire prévu dans l'organigramme de la COMIFAC			
			f) Evaluer annuellement les performances du personnel du SE COMIFAC			
	6.3.3 Les recommandations de l'audit organisationnel et institutionnel du SE COMIFAC sont mises en œuvre	6.2.3.1 Le statut de la COMIFAC comme institution spécialisée de la CEEAC est mieux compris et appliqué	a) Organiser des missions et des réunions de concertation entre la CEEAC et la COMIFAC	Pm	GIZ/GFA (pm) PACEBCo/BAD/CEEAC (pm) F-PFBC	
			b) Formaliser le cadre de collaboration CEEAC-COMIFAC			
<b>6.3 Acquisition des équipements et infrastructures</b>	6.3.4 Le fonctionnement et l'investissement du SE COMIFAC sont efficaces	6.3.1.1 Le SE COMIFAC est doté des équipements et des infrastructures adéquates	a) Acquérir des équipements et infrastructures pour le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC	50 M	PACEBCo/BAD/CEEAC (30 M) MSP/BM (20 M)	
		6.3.1.2 Le processus de réhabilitation du siège de la COMIFAC est suivi par le SE COMIFAC	b) suivre le processus d'aménagement/construction des locaux devant abriter le siège de la COMIFAC	Pm		
<b>6.4 Fonctionnement du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC</b>	6.4.1 Le SE COMIFAC se dote des moyens de locomotion (véhicules), des biens et services consommés	6.4.1.1 Au moins un véhicule est acquis par le SE COMIFAC	a) Acquérir au moins un véhicule pour le SE COMIFAC	116 M	COMIFAC (113 M) MSP/BM (3 M)	
		6.4.1.2 La maintenance des véhicules est assurée	b) Assurer la maintenance des véhicules du SE COMIFAC			
		6.4.1.3 Le matériel bureautique et les équipements informatiques sont acquis	c) Acquérir les biens et services consommés			
	6.4.2 Les salaires du personnel du SE COMIFAC sont assurés	6.4.2.1 100% des salaires dus au personnel et autres charges sociales sont versés régulièrement	a) Assurer le paiement des salaires et autres charges du personnel	280,5 M	COMIFAC (280,5 M)	

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Budget (F CFA)	Partenaires/Source de financement	Risques / préconditions
<b>6.5 Intégration des nouveaux pays membres - Mobilisation des ressources financières auprès des pays membres de la COMIFAC</b>	6.5.1 Les pays membres sont sensibilisés sur les contributions égalitaires et le mécanisme de financement sécurisé	6.5.1.1 Le Rwanda et Sao Tomé et Príncipe ratifient le traité COMIFAC en 2013 6.5.1.2 Les contributions des pays augmentent au moins de 50% d'ici décembre 2013 6.5.1.3 Tous les pays membres versent leur contribution à la COMIFAC annuellement	a) Mener des missions de contact, d'information et de sensibilisation auprès des pays et des CNC b) Poursuivre les efforts de plaidoyer et de sensibilisation en matière en MFS c) Initier des réflexions en vue d'identifier des mécanismes innovants de financement d) Elaborer une stratégie de mobilisation des ressources financières	10 M	COMIFAC (10 M) F-PFBC (pm) GIZ/GFA (pm)	
	6.5.2 L'Angola intègre la COMIFAC	6.5.2.1 Les démarches en vue de l'intégration de l'Angola comme membres de la COMIFAC au cours du troisième Sommet des Chefs d'Etat sont engagées en 2013	a) Organiser des missions du SE COMIFAC et de la Présidence en exercice en Angola	Pm 5 M	COMIFAC (pm) COMIFAC (5 M)	
<b>Total Composante 6</b>				<b>471,5 M</b>		

#### IV- ESTIMATION DES MOYENS FINANCIERS A METTRE EN ŒUVRE EN 2013

N°	Composantes	Estimation coûts (millions de FCFA)
1	Planification, suivi et évaluation de la mise en œuvre du Plan de Convergence	226,1
2	Communication, concertation et renforcement capacités	1306,6
3	Dialogue international sur les forêts-environnement et promotion de la COMIFAC	201
4	Coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence et partenariats	630,2
5	Réunions statutaires de la COMIFAC	30
6	Coordination et gestion du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC	471,5
<b>TOTAL</b>		<b>2865,4</b>

N°	Institutions/partenaires	Montant estimé (millions Fcfa)
1.	COMIFAC (contributions égalitaires)	448,5
2.	BAD/CEEAC (PACEBCO)	769,7
3.	GEF/BM (Projet régional REDD+)	176,4
4.	GIZ (projet appui COMIFAC)	910,1
5.	MSP-GEF/Banque Mondiale	139,5
6.	IUCN	46
7.	ACDI	-
8.	USFS	-
<b>TOTAL</b>		<b>2490,2</b>